

Ecrit par le 16 juin 2026

DOCTEUR JEROME PAPA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 28/01/2025, il a été constitué une **SELAS** ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DOCTEUR JEROME PAPA

Objet social : La Société a pour objet l'exercice de la profession de médecin par l'intermédiaire de ses membres ayant qualité pour exercer cette profession.

Siège social : 527 Chemin du Trentin, 84250 LE THOR

Capital : 1 008 €

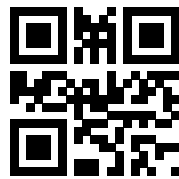
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS d'AVIGNON**

Président : M. PAPA Jérôme 527 Chemin du Trentin 84250 LE THOR

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

CALYSTA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 28/01/2025 il a été constitué une SASU dénommée :

CALYSTA

Capital social : 1000 euros.

Siège social : 67 Avenue du Mont Ventoux 84200 CARPENTRAS

Objet : L'exploitation de tous fonds de commerce d'optique, lunetterie et tous appareils et fournitures accessoires, la fabrication de lunettes, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités. Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

Président : AN PARTICIPATIONS, société civile au capital de 1000 € dont le siège se situe Rue du Comtat Venaissin 84600 VALREAS immatriculée au RCS d'AVIGNON sous le numéro 843081472 représentée par sa gérante Mme Aurélie NICOLAS

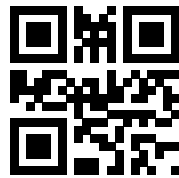
Ecrit par le 16 juin 2026

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AVIGNON.

FMRX



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

**Etude de Maître Nicola
SISMONDINI
Notaire à Vedène (Vaucluse)
260 Avenue de la Fonderie**

Suivant acte reçu par Me Nicola SISMONDINI, Notaire à VEDENE (84270) 260 av. de la Fonderie en date du 24/01/2025, il a été constitué une SARL dénommée:

FMRX

Objet social : L'acquisition, l'aliénation, la détention, la construction, la propriété, la mise en valeur, la

Ecrit par le 16 juin 2026

transformation, l'administration, la location et la gestion, par tous moyens directs ou indirects, de tous droits et biens immobiliers ou mobiliers, et notamment la location en meublé de biens immobiliers, souscription d'emprunts.

Siège social : 89 allée du Cinsault 84270 VEDENE

Capital : 300 euros

Associés : Fahima ROUX, Ilyes ROUX et Lahna ROUX, demeurant tous trois 89 allée du Cinsault 84270 VEDENE

Gérance : Fahima ROUX demeurant 89 allée du Cinsault 84270 VEDENE et Monsieur Jean-Marie ROUX, époux de Madame Fahima ROUX, demeurant 89 allée du Cinsault 84270 VEDENE

Cessions de parts : les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

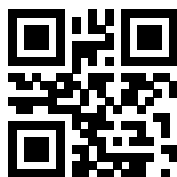
Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

TERRA BASTIDE



CADRA

Cabinet d'Avocats en Droit des Affaires



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

Ecrit par le 16 juin 2026



CADRA
Cabinet d'Avocats en Droit des Affaires

Selarl d'Avocats au barreau de la Drôme
Rovaltain - Parc du 45° parallèle
26 Rue Brillat Savarin
CS 31026 - 26958 Valence cedex 9
Tél : 04 75 45 45 88
Fax : 04 75 45 77 12

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte d'avocat en date du 27 Janvier 2025 à ALIXAN, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TERRA BASTIDE

Siège : 285 Chemin du Rieu, 84100 UCHAUX

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 60 000 euros

Objet : - La gestion de portefeuilles de parts sociales ou de valeurs mobilières, l'acquisition, la cession de celles-ci, ainsi que toutes opérations y relatives, le placement des avoirs liquides ; - La prise de participations, la gestion et la cession de ces participations dans toutes entreprises commerciales ou industrielles et dans toutes sociétés civiles, - La gestion financière de sociétés filiales y compris les opérations de trésorerie ; - L'exercice de tous mandats sociaux au sein des filiales de la Société ; - L'acquisition et la cession d'immeubles ; - L'administration et l'exploitation par bail, location ou autres moyens desdits immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; - Éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Ecrit par le 16 juin 2026

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

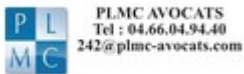
Président : Monsieur Bastien BOYET, Né à SAINT PRIEST le 09 février 1982, De nationalité française, Demeurant 285 Chemin du Rieu, 84100 UCHAUX

La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour Avis

Le Président

AP REAGENCEMENT

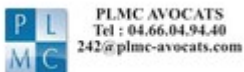


Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents



Ecrit par le 16 juin 2026

AP REAGENCEMENT
Société par actions simplifiée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 1 allée du Clos Notre Dame 84000 AVIGNON
AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique privée en date du 28/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : AP REAGENCEMENT

Siège : 1 Allée du Clos Notre Dame 84000 AVIGNON

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 10.000 euros

Objet :

Activité principale

Marchand de biens, Achat et revente de biens immobiliers, de terrains à bâtir, de fonds de commerce ou encore d'actions ou parts de sociétés immobilières,

Activité secondaire

Architecte d'intérieur, décoration, conseil en aménagement d'intérieurs et organisation d'espaces, la mise en relation, la sous-traitance et le suivi de chantier, la location de biens immobilier,

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de 3 ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Agrément : la cession d'actions à un tiers ou profit d'associés est soumise au respect du droit de préemption des associés et la cession d'actions à un tiers, sauf un héritier est soumise à l'agrément préalable des associés.

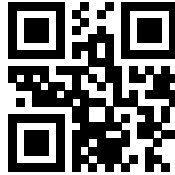
Président : Madame Alexandra, Sandrine ROCH épouse PILLAZ Demeurant 1 Allée du Clos Notre Dame 84000 AVIGNON

La Société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON

POUR AVIS

R.H AUTO

Ecrit par le 16 juin 2026



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 24/01/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : R.H Auto

Capital social : 500 euros.

Siège social : 70 Rue du Joli Ramage 84000 AVIGNON

Objet : La société a pour objet toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières ou immobilières, en France et à l'étranger, se rapportant aux activités suivantes : Achat, vente, location de voiture, import export

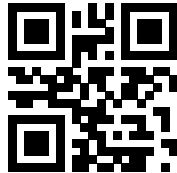
La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Président : M. Rayan HACHI demeurant chez Mme Soulafa BOUAMOUD au 70 Rue du Joli Ramage 84000 AVIGNON, élu pour une durée illimitée.

Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

Ecrit par le 16 juin 2026

NG INVEST



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 20/01/2025, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : NG INVEST

Objet social : Vente de cigarette électronique et de liquides ainsi que, plus généralement, de tout type de produits se rattachant à la commercialisation de cigarettes électroniques.

Siège social : Centre commercial la Valet, route nationale 913, 84160 PUYVERT

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS d'AVIGNON

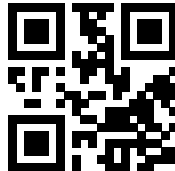
Président : M. PECHIER Guilhem Route d'Eguilles 13090 AIX EN PROVENCE

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

Clause d'agrément : Cession d'actions : soumise à agrément.

Ecrit par le 16 juin 2026

LASMALA



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

Par acte SSP en date du 27/01/2025, il a été constitué une Société Civile dénommée :

LASMALA

Objet social : - L'achat, l'aménagement, la construction, l'administration, la vente à titre exceptionnel, ou la location de tout bien immobilier, bâti ou non, ou de tout bien de même nature. - Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation.

Siège social : 415, Chemin des Vignes 84340 ENTRECHAUX

Capital : 1000 euros

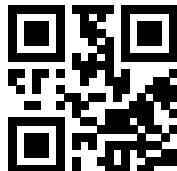
Gérance : M. Bernard LOPEZ demeurant 415, Chemin des Vignes 84340 ENTRECHAUX

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Avignon

Ecrit par le 16 juin 2026

BELLA VITA CONSEIL ET GESTION



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

Suivant acte SSP du 20/01/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société par Actions simplifiée Unipersonnelle

Dénomination : BELLA VITA CONSEIL ET GESTION

Capital social : 100 euros, divisé en 100 parts sociales de 1€ chacune

Siège social : Chemin du Bigonnet 84100 ORANGE

Objet : La société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger : - conseil en bâtiment, apporteur d'affaire - assistant technique en bâtiment

L'objet social inclut également, plus généralement toutes opérations économiques, juridiques, industrielles, commerciales, civiles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à son objet social (y compris toute activité de conseil se rapportant directement ou indirectement à l'objet social), ou tous objets similaires, connexes ou complémentaires ou susceptibles d'en favoriser l'extension ou le développement.

La société peut agir, tant en France qu'à l'étranger, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit en participation, association, groupement d'intérêt économique ou société, avec toutes autres sociétés ou personnes et réaliser, sous quelque forme que ce soit, directement ou indirectement, les opérations rentrant dans son objet.

Président : M. Jonathan GANDOLFO demeurant Chemin du Bigonnet 84100 ORANGE

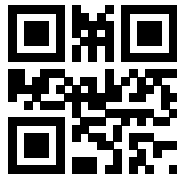
Exercice social : L'exercice social a une durée de 12 mois, commence le 01 janvier et se termine le 31

Ecrit par le 16 juin 2026

décembre de chaque année.

Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON.

L'AUBERGE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 24/01/2025, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : L'AUBERGE

Forme : SASU

Capital social : 1 000 €

Siège social : 1145 TRAVERSE DE BRANTES - LE RANQUET, 84390 BRANTES

Objet social : BAR RESTAURANT CHAMBRES D'HOTES VENTES DE PRODUITS REGIONAUX ET SOUVENIRS

Président : M. Pascal AYME demeurant 82 Chemin de la Clapeiries Chemin de la Clapeiries, 84390

Ecrit par le 16 juin 2026

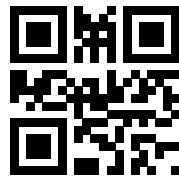
BRANTES

Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.

Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

LES CHASTELLANS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

Par acte SSP du 20 janvier 2025, est constituée la société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : Les chastellans

FORME : Société civile immobilière

CAPITAL : 500 Euros

SIEGE : 886 Chemin des Banquets - 84160 VAUGINES

OBJET : acquisition, administration, gestion de tous terrains et immeubles qu'elle pourra acquérir,

Ecrit par le 16 juin 2026

Et plus généralement toutes opérations quelconques se rattachant directement ou indirectement l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société.

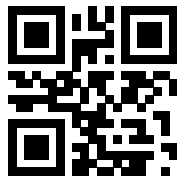
L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers la vente de tous immeubles et biens immobiliers

DUREE : 99 ANS

GERANTS : Monsieur Didier MARTIN, demeurant VAUGINES (84160), 5183 Chemin des Banquets
Madame Valérie MARTIN, demeurant VAUGINES (84160), 5183 Chemin des Banquets

IMMATRICULATION au RCS de AVIGNON

SCI DE LA MURETTE



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 16 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 3 février 2025 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte en date du 18.12.2024 établi par Me Patrick MARTINEL Notaire à LES ANGLES (Gard) 10-12 avenue de Verdun, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : Société Civile Immobilière

Dénomination sociale : SCI DE LA MURETTE

Ecrit par le 16 juin 2026

Capital social : 51 000,00 euros (apport en numéraire et nature)

Siège social : AVIGNON (84000) 1517 rue de la Garance

Objet social : l'acquisition en état futur d'achèvement ou achevés l'apport la propriété la mise en valeur la transformation la construction l'aménagement l'administration la location et la vente (exceptionnelle) la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés de tous biens et droits immobiliers ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question

Cession de parts sociales : Les cessions de parts doivent être constatées par acte authentique ou sous seing privé. Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Gérance : Mme Christiane GONTARD et M Paul-Roger GONTARD demeurant à AVIGNON (84000) 1517 rue de la Garance

Durée : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de AVIGNON

Mention sera faite au RCS de AVIGNON